

Sur le plan de la forme, les articles doivent faire preuve de concision et de clarté. Le respect de hauts standards de qualité est de mise. Une attention particulière doit être accordée à l'utilisation des abréviations, des répétitions, des références complètes, des accords grammaticaux, de la justesse des calculs mathématiques, de la ponctuation, etc.

Types d'articles

La revue Travail social publie quatre types d'articles :

Article empirique

Les **articles empiriques** présentent des résultats originaux découlant d'une démarche de recherche, qu'elle soit qualitative, quantitative ou à devis mixte. En ce qui a trait à la structure, les articles empiriques doivent généralement être organisés en trois grandes sections, à savoir l'introduction, le développement et la conclusion.

L'introduction présente les prémisses du travail de recherche, notamment la problématique de recherche, la littérature antérieure sur le sujet (recension des écrits), ainsi que la pertinence de la contribution sur le plan scientifique, social et professionnel. Dans cette section se trouvent également le but de l'étude, les objectifs poursuivis, les hypothèses ou les questions de recherche.

Le développement inclut les sections relatives à la production des connaissances (devis) et les principales retombées (résultats et discussion). Le cadre d'analyse (perspective théorique et concepts mobilisés) doit être clair et bien justifié au regard de l'objet de recherche. La méthodologie doit inclure une présentation suffisamment détaillée de la procédure (recrutement, échantillonnage, traitement de données, etc.), de la stratégie d'analyse et des considérations éthiques. Les résultats constituent le cœur de l'article. La démonstration doit être rigoureuse et appuyée suffisamment par des données pour soutenir les interprétations. La discussion vise à mettre en dialogue les constats de l'étude avec les travaux existants et à proposer des analyses originales qui vont au-delà de la description ou du simple résumé.

Enfin, la conclusion fournit un court résumé de l'étude et des principaux constats qui en découlent, les forces et les limites, de même que des pistes de recherches futures et les implications par l'intervention ou les politiques sociales, le cas échéant.

Recension des écrits

Les **recensions des écrits** consistent en une synthèse des connaissances sur un objet de recherche produite à partir d'une méthodologie rigoureuse. Tout comme pour l'article empirique, une recension est structurée en trois grandes sections : l'introduction, le développement et la conclusion.

L'introduction présente la problématique de recherche et argumente la pertinence de la recension, notamment son originalité au regard de l'état actuel des connaissances. La question de recherche, le but et les objectifs de la contribution sont clairement énoncés.

Le développement comprend deux volets. Le premier volet explique le type de recension retenue (étude de la portée, méta-analyse, recension systématique, etc.) et la stratégie de recherche déployée (plan de recherche documentaire, bases de données interrogées, critères de sélection des études, extraction et analyse des données). Le deuxième volet présente les résultats obtenus. Ces derniers sont organisés selon le type de recension et la méthodologie. L'ajout d'une figure PRISMA, par exemple, et d'un tableau récapitulatif des travaux recensés est fortement encouragé.

La conclusion fournit un court résumé de la recension et des principaux constats qui en découlent, les forces et les limites, de même que les perspectives de recherches futures et les implications par l'intervention ou les politiques sociales, le cas échéant.

Analyse théorique

Les analyses **théoriques** offrent des regards novateurs pour l'étude des phénomènes sociaux ou des pratiques d'intervention. Il peut s'agir par exemple de la présentation d'un modèle conceptuel inédit ou d'une analyse comparée et intégrative de différentes perspectives théoriques. Le format de ce type de contribution est souple, mais l'article doit tout de même être structuré de manière cohérente et être doté d'un bon fil conducteur. Tout comme pour les autres types d'article, une analyse théorique est structurée en trois grandes sections : l'introduction, le développement et la conclusion.

L'introduction présente la problématique au cœur de l'analyse théorique proposée, de même que sa pertinence et son originalité. En ce sens, ce type d'article n'est pas une simple synthèse d'une théorie ou d'un modèle déjà existant, mais plutôt le fruit d'une réflexion soutenue et articulée permettant de combler un écueil dans les connaissances actuelles ou de fournir une grille d'analyse pour mieux comprendre un phénomène. Le but et les objectifs de la contribution doivent être clairement énoncés. Le développement offre un examen critique des écrits (théoriques ou empiriques) ou présente les construits théoriques retenus, en prenant soin d'en expliquer les fondements, les principes et les applications. La conclusion offre une synthèse de l'analyse théorique et présente ses apports et ses limites. Une figure peut être utilisée pour représenter visuellement la modélisation proposée, le cas échéant.

Récit de pratique

Les **récits de pratique** présentent des pratiques innovantes et prometteuses à l'intention des personnes, des familles, des groupes et des communautés, des programmes d'intervention inédits ou encore, des réflexions ou des analyses tirées d'une expérience de terrain au Québec ou à l'international.

Les récits de pratique doivent inclure une mise en contexte, ainsi qu'un développement dans lequel les personnes autrices décrivent leur expérience et présentent les informations relatives à l'intervention expérimentée, le cas échéant. Au-delà de la simple description du processus d'intervention ou du programme, il est attendu qu'une réflexion critique soit offerte afin de dégager les apprentissages réalisés, mais aussi les défis rencontrés, les écueils ou les limites de l'intervention.

Les personnes diplômées de maîtrises professionnelles sont encouragées à restituer les résultats de leur projet d'intervention réalisé dans le cadre de leur stage ou de leur cheminement professionnel dans un milieu de pratique.

Document de présentation

Le document de présentation contient deux pages. Il est soumis en format Word. La première page précise le titre de l'article, ainsi que le nom de la (ou des) personne(s) autrice(s). Chaque personne autrice doit fournir les renseignements suivants, dans l'ordre : prénom et nom, département ou école, université (ou organisation d'attache), courriel professionnel. Par exemple :

Kévin Lavoie
Professeur agrégé
École de travail social et de criminologie
Université Laval
kevin.lavoie@tsc.ulaval.ca

La deuxième page présente les résumés détaillés en français et en anglais (entre 250 et 300 mots chacun) et une liste de cinq mots-clés en français et en anglais. Le résumé présente le but de l'article et précise les considérations théoriques (cadre d'analyse) et méthodologiques (type de devis, échantillon, etc.) de la démarche (ou le contexte de l'intervention, dans le cas d'un récit de pratique), de même que les principaux résultats (de manière suffisamment précise pour bien situer la contribution de l'article).

Manuscrit

Corps du texte

Le texte doit être rédigé à interligne simple, 12 points, police *Times New Roman*, paginé (en bas, à droite), avec des marges de 2,54 cm. Le manuscrit doit être entièrement anonymisé et soumis en format Word.

Longueur du texte

La longueur des textes varie selon le type d'article. Les précisions suivantes incluent les références, les notes de bas de page et les tableaux (mais pas les résumés).

- Article empirique : entre 8 000 et 10 000 mots
- Recension des écrits et analyse théorique : entre 6 000 et 8 000 mots
- Récit de pratique : entre 3 000 et 5 000 mots

Titre et sous-titres

La hiérarchie des titres et sous-titres et leur démarcation typographiquement dans le texte doit être claire. Jusqu'à trois niveaux de titre et de sous-titres sont acceptés. Par exemple :

3. Méthode de recherche**3.1 Collecte des données***3.1.1 Entrevues individuelles semi-dirigées**3.1.2 Groupe de discussion focalisés***3.2 Traitement et analyse des données****Caractères gras**

Réserver son utilisation pour les titres et les sous-titres.

Italique

Réserver son utilisation pour les titres d'ouvrages, les mots étrangers ou pour mettre certains mots en évidence.

Accents

Ne pas oublier d'accentuer les lettres majuscules. Pour éviter des oublis, utiliser la langue du texte : français (Canada) sur Word.

Guillemets

Utiliser les guillemets français (« ») pour les citations.

N'utiliser les guillemets anglais (" ") qu'à l'intérieur des citations déjà entre guillemets.

Crochets

Veillez mettre entre crochets les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage.

Notes

Veillez insérer les notes au bas de chaque page (10 points, police *Times New Roman*), en les numérotant en continu. Les appels de note sont en exposants et placés avant la ponctuation. Si vous citez des travaux, n'oubliez pas de les inclure dans les références à la fin de votre manuscrit.

Tableaux et graphiques

Les tableaux et les graphiques sont présentés selon un ordre numérique et accompagnés d'un titre. Veillez en limiter le nombre (idéalement 2 ou 3), en conservant seulement ceux jugés essentiels à la compréhension du texte.

Sigle ou acronyme

Veillez inscrire en toutes lettres la première occurrence des noms d'organisations ou d'expressions suivis du sigle ou de l'acronyme entre parenthèses. Par la suite, utiliser le sigle ou l'acronyme seul. Par exemple :

- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS)
- Communautés lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans et queer (LGBTQ)
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)
- Organisation mondiale de la santé (OMS)

Pour en savoir davantage sur la rédaction de sigles et d'acronymes, nous vous invitons à consulter la [Banque de dépannage linguistique](#) de l'Office québécois de la langue française.

Citations et liste de références

La personne autrice doit porter une attention particulière à l'exactitude des citations et des références. Pour tous les types d'article, les normes de présentation des références doivent être suivies.

Références dans le texte

Les références apparaissant dans le texte doivent inclure le nom de la (ou des) personne(s) autrice(s) à l'origine des travaux cités, ainsi que la date de publication. Chaque référence présentée dans le texte doit être inscrite dans la liste des références à la fin de l'article. Par exemple :

- Citation entre parenthèses : (Fontaine, 2021)
- Citation narrative : Selon les travaux de Fontaine (2021)...

Quand la référence renvoie à une source de plus de deux personnes, il faut mentionner toute les personnes autrices lors de la première occurrence. Par la suite, veuillez écrire seulement le premier nom, suivi de « *et al.* » en italique :

- Citation entre parenthèses : (Saint-Jacques *et al.*, 2023)
- Citation narrative : Selon les travaux de Saint-Jacques et collègues (2023)...

Si les références dans le texte comportent plusieurs références de la même personne autrice parues la même année, on fera suivre l'année d'une lettre minuscule (dans le texte, les notes et la bibliographie, le cas échéant) :

- (Fontaine, 2021a)

Lorsque la référence dans le texte renvoie à plusieurs personnes autrices mentionnées, il s'agit de les indiquer par ordre alphabétique et de les séparer par un point-virgule :

- (Arsenault, 2021; Fontaine, 2021; Saint-Jacques *et al.*, 2023)

Si la référence renvoie à une partie ou une idée spécifique provenant de la source citée, le numéro de page concernant cette partie spécifique doit être indiqué.

Lorsqu'il s'agit d'une citation directe, la référence dans le texte doit inclure le nom de la personne autrice, l'année de publication et le numéro de page de la citation.

- (Fontaine, 2021, p.194)

Le format de la citation directe varie en fonction de sa longueur :

- Citation courte de moins de 40 mots : insérer la citation dans le texte et la mettre entre guillemets français.
- Citation longue de 40 mots et plus : traiter la citation dans un bloc de texte distinct. Introduire d'abord la citation par les deux points et commencer le bloc de texte sur une nouvelle ligne. Le bloc de texte doit être alignée à gauche, en retrait de 1,25 cm par rapport à la marge de gauche, et sans guillemets.

Liste de références

Une liste des références mentionnées dans le texte doit être présentée à la fin de l'article. Les références suivent un ordre alphabétique et leur format varie en fonction du type de source citée.

Article de revue scientifique

Le nom de la ou des personnes autrices, l'année de publication, le titre de l'article, les informations du périodique (titre en italique, volume, numéro, et pages), le DOI.

Gargano, V. (2022). Les pratiques centrées sur la nature et l'aventure et le travail social : perspectives disciplinaires et théoriques. *Intervention*, 155, 151-165.
<https://doi.org/10.7202/1089312ar>

Saint-Jacques, M.-C., Godbout, É. et Ivers, H. (2020). People's Opinions and Stereotypes about Stepfamilies. *Journal of Family Issues*, 41(11), 2136-2159.
<https://doi.org/10.1177/0192513X19896060>

Livre

Le nom de la ou des personnes autrices, l'année de publication, le titre du livre (en italique), les informations d'édition.

Dorais, M. (2009). *Gangs and girls : understanding juvenile prostitution*. Montréal : McGill-Queen's University Press.

Roy, V., et Lindsay, J. (2017). *Théories et modèles d'intervention en service social des groupes*. Québec : Presses de l'Université Laval.

Chapitre de livre

Le nom de la ou des personnes autrices, l'année de publication, le titre du chapitre, le nom des personnes éditrices, le titre du livre (en italique), les numéros de pages du chapitre, et les informations d'édition.

Brend, D.M. (2020). Meaning Making Change: Interpretive Phenomenological Analysis and an Epistemology of Power. Dans A. E. Shaban (dir.), *Overcoming Fieldwork Challenges in Social Science and Higher Education Research*, (pp.96-117). Pennsylvania : IGI Global.

Dumais Michaud, A.-A. (2017). Hybridation du droit et des soins : la justice thérapeutique. Dans M. Otero, A.-A. Dumais Michaud et R. Paumier (dir.), *L'institution éventrée. De la socialisation à l'individualisation* (pp.29-49). Montréal : Presses de l'Université du Québec.

Conférences et présentations

Le nom de la ou des personnes autrices, la date complète de la conférence, le titre de la présentation, les informations de la conférence (nom et lieu).

Ellington, L. (2022, 28 octobre). *Sécurisation culturelle et décolonisation des savoirs en travail social : processus de co-construction du cours Travail social en contextes autochtones à l'Université Laval*. Conférence de l'Association canadienne pour la formation en travail social (ACFTS), en ligne.

Kourgiantakis, T. (2019, January 16-20). *Developing social work practice competence using simulation*. Society for Social Work and Research 23rd Conference, San Francisco, United States.

Rapports de recherche

Le nom de la ou des personnes autrices (ou de l'organisation), la date de publication, le titre, les informations d'édition, le lien URL.

Deshaies, M.-H. (2019). *Étude du contexte de la collaboration université-communauté en Estrie : Université de Sherbrooke et ConcertAction Femmes Estrie*. Montréal : Relais-femmes. https://relais-femmes.gc.ca/wp-content/uploads/2022/07/Rapport_Contexte-de-collaboratif_USherbrooke-et-Concertaction-femmes-Estrie.pdf

Kadowaki, L., Simard, J., Brotman, S., Koehn, S., Ferrer, I., Raymond, É. et Orzeck, P. (2020). *Learning from the Lived Experiences of Aging Immigrants: Final Report*. Rapport national. Montréal : Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale. https://www.creges.ca/wp-content/uploads/2020/11/Learning-from-the-Lived-Experiences-of-Aging-Immigrants_-Final-Report_EN_Nov.2020.pdf

Thèses de doctorat et mémoire de maîtrise

Le nom de la personne autrice, l'année de publication, le titre, ainsi que le nom de l'établissement qui a délivré le diplôme.

Caze, E. (2023). Le développement positif de l'identité de genre chez les jeunes adultes trans et non-binaires du Québec. Mémoire de maîtrise en travail social, Université Laval.

Turbide, C. (2022). Le parcours des familles suivies en protection de la jeunesse en raison d'un conflit sévère de séparation : la perspective des parents. Thèse de doctorat en travail social, Université Laval.

Écriture inclusive

L'écriture inclusive cherche à éviter les mots marqués en genre ainsi que l'ajout de parenthèses, lorsqu'il est question de personnes, sans toutefois faire appel à des néologismes (nouveaux mots). Cette pratique cherche à éviter toute discrimination dans les écrits.

Il est important de prendre en considération l'écriture inclusive dès la rédaction de votre article. Ainsi, nous vous encourageons à tenir compte des recommandations de [l'Office québécois de la langue française \(OQLF\)](#) et d'appliquer les différents procédés au moment de produire votre texte, notamment :

- **La formulation neutre**, qui consiste à privilégier l'utilisation de termes tels que les noms, les adjectifs et les pronoms n'ayant pas de connotation genrée tout en ayant un genre grammatical qui leur est propre
- **La féminisation syntaxique**, qui consiste à insérer correctement les formes masculines et féminines dans la phrase

La [Banque de dépannage linguistique \(BDL\)](#) de l'OQLF propose une foule d'exemples et de façons d'appliquer ces procédés.